

Le 23 septembre 1970

Messieurs:

Objet: Rejet final
Demande no 913,887
Déposée le 14 octobre 1964
William J. Herbert
EMULSIONS INJECTABLES CONTENANT
DES ANTIGENES

Pour faire suite à la lettre du requérant, datée du 13 février 1970, demandant que l'examineur révise sa décision finale du 15 août 1969, la procédure d'examen a été soigneusement étudiée.

La demande a été renvoyée à l'examineur pour complément d'instruction sur un point qui n'avait pas été pris en considération.

Veillez agréer, messieurs, mes salutations distinguées.

Le Commissaire des brevets

A.M. Laidlaw
(par R.E. Thomas)

MM. Fetherstonhaugh & Co.
70, rue Gloucester
Ottawa 4, (Ontario)

